

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article18>



Avancement d'échelon 2006-2007

- Technique - Documentation permanente -



Date de mise en ligne : mercredi 29 octobre 2003

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

A qui cette fiche d'adresse-t-elle ?

Cette fiche concerne tous les collègues qui, au titre de l'année 2006-2007, sont promouvables au grand choix ou au choix. Sont promouvables celles ou ceux qui, entre le 01/09/2006 et le 30/8/2007 (dates impératives), atteignent l'ancienneté requise (voir tableaux ci-dessous).

Seules les promotions au choix sont étudiées en commission administrative paritaire académique (CAPA) ; l'avancement à l'ancienneté est automatique.

Avec quelle note mon avancement est-il examiné ?

Dans tous les cas, c'est votre note 2005-2006 qui détermine si vous êtes promu(e) ou pas. Cette note peut n'être qu'administrative (ex. : CPE, COPsy, AE...) ou, au contraire, être dite globale car composée de la note administrative ajoutée à la note pédagogique (ex : agrégé, certifié...).

A quel rythme serai-je promu(e) ?

– Les collègues promouvables pour un même rythme de promotion (grand choix ou choix), pour un même échelon, sont classés par note décroissante et, à égalité de barème, par ancienneté générale de service décroissant.

– 30 % des promouvables au grand choix sont promu(e)s.

– 5/7 des promouvables au choix sont promu(e)s. Si votre note ne vous a pas permis d'être promu(e) au grand choix ou au choix, vous serez automatiquement promu(e) à l'ancienneté.

Attention : on n'est examiné qu'une seule fois pour un rythme donné.

Ainsi, si l'on n'a pas été promu au grand choix, une année donnée, il faudra attendre l'échelon suivant pour espérer bénéficier à nouveau d'un avancement au grand choix ; même procédé pour la promotion au choix.

Par conséquent, on peut, étant promuable au choix, avoir une note supérieure au dernier promu au grand choix, ce qui ne peut avoir d'effet puisque, précisément, on n'est pas promuable au grand choix (le grand choix a été examiné antérieurement).

RYTHMES D'AVANCEMENT

Avancement d'échelon 2006-2007

Echelon	Agréés-Certifiés-CPE-COPsy			A.E. – C.H.E. PEGC		
	Grand choix	choix	Ancienneté	Grand choix	choix	Ancienneté
1er au 2e	-	-	3 mois	-	-	1 an
2 ^e au 3 ^e	-	-	9 mois	1 an	-	1 an 6 mois
3 ^e au 4 ^e	-	-	1 an	1 an	-	1 an 6 mois
4e au 5e	2 ans	-	2 ans 6 mois	2 an	-	2 ans 6 mois
5e au 6e	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
6e au 7e	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
7e au 8e	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
8e au 9e	2 ans 6 mois	4 ans	4 ans 6 mois	2 ans 6 mois	3 ans 6 mois	4 ans
9e au 10e	3 ans	4 ans	5 ans	2 ans 6 mois	3 ans 6 mois	4 ans 6 mois
10e au 11e	3 ans	4 ans 6 mois	5 ans 6 mois	2 ans 6 mois	3 ans 6 mois	4 ans 6 mois

Echelon	Hors-classe agrégés	Hors-classe certifiés, DCIO	Chaires supérieures	
			Grand choix	Ancienneté
1 ^{er} au 2 ^e	2 ans 6 mois	2 ans 6 mois	1 an 3 mois	2 ans
2 ^e au 3 ^e	2 ans 6 mois	2 ans 6 mois	1 an 3 mois	2 ans
3e au 4e	2 ans 6 mois	2 ans 6 mois	1 an 3 mois	2 ans
4e au 5e	2 ans 6 mois	2 ans 6 mois	1 an 3 mois	2 ans
5e au 6e	4 ans	3 ans	3 ans 6 mois	6 ans
6e au 7e	-	3 ans		-



s yndicat n ational des e nseignements de s econd degré